



FRSL 449 : Le français des médias (3 crédits)

Professeure et coordonnatrice : Élisabeth Veilleux

Courriel : elisabeth.veilleux@mcgill.ca

Bureau : FERR 444

Heures de bureau sur rendez-vous (en ligne ou en personne) : Lu 15h-16h / Je 16h-17h

(Si ces plages horaires ne conviennent pas, il est possible de m'écrire pour fixer un rendez-vous à un autre moment)

Description du cours

Le cours *Le français des médias* est destiné aux étudiant.e.s avancés qui veulent enrichir et perfectionner leur expression orale et écrite. Les étudiants inscrits à ce cours s'intéressent à l'actualité et aux médias, et souhaitent se renseigner sur les préoccupations de l'heure de la société québécoise ou d'autres sociétés francophones.

Par l'analyse de documents oraux et écrits portant sur des sujets d'actualité, l'étudiant.e pourra surmonter les obstacles à sa compréhension de documents authentiques, élargir sa compétence lexicale, travailler les idiotismes de même que les complexités grammaticales et syntaxiques « en contexte » et, conséquemment, développer aisance, justesse et richesse d'expression.

L'exploration des médias permettra à l'étudiant de se familiariser avec les médias francophones et de se sensibiliser à la couverture médiatique propre au Québec, ou de toute autre société francophone, d'événements nationaux et internationaux.

Préalables

- Compréhension :** L'étudiant comprend bien le français parlé à vitesse normale et le français écrit d'articles simples de presse et de revue.
- Expression :** Il s'exprime assez correctement à l'oral sans trop d'hésitations ; il peut composer un texte clair et cohérent et a pratiqué les différents types de discours.
- Grammaire :** Il connaît bien ses règles de grammaire et de syntaxe même s'il éprouve encore des difficultés à les mettre en pratique.
- Vocabulaire :** Il utilise un vocabulaire adéquat dans les conversations d'ordre général ; il a le souci du terme juste et consulte fréquemment le dictionnaire mais il a besoin d'aide pour apprendre à enrichir et à nuancer son expression.
- Pragmatique et compétence socioculturelle :** Il connaît les registres de langue et peut passer de l'un à l'autre sans trop de difficultés. Il aime bien parler des sujets de l'heure et ne craint pas d'exprimer ses idées ; il est ouvert à la culture francophone et aimerait mieux saisir la réalité québécoise ; il connaît peu la télévision et la radio francophones mais lit à l'occasion des journaux en français.

L'Université McGill est située sur un territoire qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, y compris les nations Haudenosaunee et Anishinabeg. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations en tant qu'intendants traditionnels des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.



Objectifs

- Compréhension :** L'étudiant comprend mieux la langue des médias parlés et écrits. Il sait utiliser de bonnes stratégies pour décoder un document oral ou écrit complexe.
- Expression :** Il peut communiquer ses idées et ses opinions avec aisance, précision et richesse d'expression sur les thèmes abordés pendant la session; il peut transférer les connaissances acquises à d'autres contextes.
- Grammaire :** Il maîtrise bon nombre de constructions complexes et de structures idiomatiques ; il a éliminé les barbarismes et les traductions de l'anglais.
- Vocabulaire :** Il choisit ses mots selon le contexte, trouve le terme juste qui reflète bien sa pensée, utilise les bonnes collocations et les insère dans une structure syntaxique correcte ; il évite les termes pauvres et les répétitions et saisit les nuances entre mots synonymes.
- Pragmatique et compétence socioculturelle :** Il adapte spontanément son discours à la situation ; il peut débattre de divers sujets d'actualité d'ici et d'ailleurs; il s'est familiarisé avec les médias francophones et comprend mieux la société et la culture québécoises.

Format du cours et méthode d'enseignement

- Visionnement/écoute d'émissions de télévision/radio/lecture d'articles de journaux/revues
- Pédagogie inversée (travail préparatoire avant chaque cours)
- Discussion sur des sujets d'actualité en grand groupe et en petits groupes
- Analyse linguistique, grammaticale, lexicale, syntaxique et phonétique
- Enseignement grammatical en contexte
- Activités communicatives à l'oral en grand groupe et en petits groupes
- Débats en petits groupes
- Revues de presse, compte rendu de recherche

Évaluations

Évaluation	Modalités	%
Compte rendu – Éthique journalistique	Oral-vidéo, individuel	10%
Chronique – Image médiatique	Écrit, individuel	20%
Test – Points de langue	Structure et lexique, individuel	10%
La minute 449 – Phénomène médiatique	Oral-vidéo, en équipe	15%
Débat – Enjeu médiatique	Oral-débat en classe, en équipe	15%
Journal lexical (2 x 10%)	Structure et lexique, individuel	20%
Travail continu	Participation aux activités et discussions, remises	10%
Total		100%



Notes :

- L'évaluation de la participation tiendra compte de la participation active aux discussions, des efforts de recherche, de réemploi et d'autocorrection de l'étudiant ainsi que des progrès qu'il aura accomplis.
- Dans le cas de circonstances extraordinaires hors du contrôle de l'Université, le contenu et/ou le barème d'évaluation de ce cours pourrait faire l'objet de changements.
- Aucune possibilité de travail additionnel en vue d'améliorer la note finale.
- Pour obtenir une note finale au cours, toutes les exigences du programme doivent avoir été remplies.

* À consulter : <http://www.mcgill.ca/oasis/general/grading/>

Matériel requis

Ordinateur personnel

Journaux et Revues (copie papier et/ou en ligne)

Ouvrages de référence recommandés

- Dictionnaire [Usito](#)
- [La vitrine linguistique](#) (Office québécois de la langue française) : Banque de dépannage linguistique et Grand dictionnaire terminologique
- [Terminum Plus](#) La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada
 - [Le dictionnaire des cooccurrences](#) (accessible sur : termiumplus.gc.ca)
 - [Le Rouleau des prépositions](#) (accessible sur : termiumplus.gc.ca)
- Antidote (MAC ou PC) ou Antidote mobile (sur Iphone seulement) - \$\$
- Le Petit Robert (pas le format poche) : accessible en ligne sur le site Web de la bibliothèque
- Le Dictionnaire des expressions et locutions (Usuels du Robert poche)
- Le Robert méthodique (famille de mots)
- Le Dictionnaire analogique de Larousse (mots par idées / idées par mots)
- Le Multidictionnaire de la langue française (Éditions Québec Amérique)

POLITIQUES ET PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Déclaration OASIS concernant la charge de cours

“ En général, un cours de trois crédits nécessite trois heures de cours par semaine pendant un trimestre. Les crédits reflètent également la quantité d'effort requis et supposent généralement deux heures d'étude personnelle pour chaque heure de contact. Par conséquent, pour répondre aux exigences d'un cours de niveau universitaire, vous devez vous attendre à consacrer six à neuf heures supplémentaires par semaine par classe à des travaux de cours connexes. Ce temps supplémentaire comprend des activités telles que la participation à des conférences, la lecture de textes, la révision de notes de cours, la recherche de travaux, la préparation de tests et la rédaction d'articles ”. Voir : <https://www.mcgill.ca/oasis/academic/courses>.

Participation et usage du français

La participation active en classe aux différentes activités et séances de discussion, la progression, la prise de conscience des erreurs et l'autocorrection, l'autodiscipline (préparation quotidienne du travail assigné, parler



uniquement français en classe, etc.) seront considérées pour la note de présence et d'implication.

Transferts de niveau

Le département se réserve le droit de transférer un étudiant vers un cours de langue de niveau inférieur ou supérieur s'il est jugé que le cours auquel l'étudiant s'est inscrit n'est pas adapté à son niveau de compétence de la langue.

Politique concernant les absences

L'assiduité et la présence en classe est une partie obligatoire d'un cours de français. **Quatre absences non justifiées par semestre entraîneront automatiquement un « zéro » pour la note d'implication et de présence, soit 10 % de la note finale. Une absence doit être justifiée par un document valide comme un certificat médical.** Les étudiants ne seront pénalisés pour défaut d'assiduité qu'à partir du moment de leur inscription officielle.

Les étudiants qui s'inscrivent à des cours de langue pendant la période d'ajout/d'abandon sont tenus de rattraper les devoirs et les évaluations manqués. Il est de la responsabilité de l'étudiant de rattraper le travail manqué pendant la période d'ajout/d'abandon. Toute demande de rattrapage concernant les devoirs et les examens dus/tenus pendant la période d'ajout et de suppression doit être faite à l'instructeur dans les 10 jours suivant l'inscription au cours.

Certaines facultés organisent des examens qui peuvent entrer en conflit avec l'horaire régulier d'un cours FRSL. Le cas échéant, vous devez contacter la personne responsable du cours créant un conflit afin que la faculté propose une alternative.

Délais

Il n'y aura pas d'examens complémentaires sauf cas particulier et bien documentés (document valide obligatoire) et aucun travail supplémentaire de revalorisation des notes. Lorsqu'un problème survient pour respecter un délai, l'étudiant doit contacter son professeur AVANT le test, la présentation orale ou TOUTE date limite de remise des travaux. Ne pas le faire se traduira par une note d'un "0" à l'évaluation concernée. **N'achetez pas de billets d'avion ou de train pour les jours où vous êtes évalué.**

Les étudiants qui ont besoin d'arrangements particuliers dans le cadre des spécifications du Bureau de [Student Accessibility and Achievement](#) doivent en informer leur instructeur **au début de la session** afin d'organiser des sessions de tests de laboratoire appropriées.

Commentaires et notation

Les étudiants sont tenus de garder une trace de leurs notes et de conserver tous leurs devoirs, à l'exception de leurs tests. Les tests sont revus en classe, mais rendus à l'enseignant qui les conserve. Pour obtenir un retour sur leur travail oral, les étudiants doivent prendre rendez-vous avec leur professeur pendant les heures de bureau. Les étudiants sont responsables de s'informer sur les règles et règlements de l'université en ce qui concerne la méthode d'évaluation des cours et les procédures de notation.

https://www.mcgill.ca/secretariat/files/secretariat/2016-04_student_assessment_policy.pdf

Les notes sont attribuées en fonction des performances réelles et calculées sur la base de données objectives.

Utilisation d'outils de traduction et générateur de texte par intelligence artificielle

L'utilisation d'outils de traduction (ex. Google translate) ou de générateur de texte par intelligence artificielle (ex. ChatGPT) dans le cadre d'une évaluation est strictement interdite. Tout soupçon de son utilisation pourra entraîner une enquête du *Disciplinary officer of the Faculty of arts*. Les productions écrites pourront être soumises à un logiciel de correspondance de texte (anti-plagiat).



Programme

Les étudiants sont responsables de se tenir à jour avec l'horaire qui est affiché sur myCourses au début du trimestre et d'écrire tous les changements sur leur horaire. En cas d'absence, il lui appartient d'obtenir les documents remis en cours ou disponibles en ligne et de contacter son professeur pour voir ses tests lorsque ceux-ci lui ont été rendus pendant son absence. Nous recommandons un système de jumelage avec un autre étudiant, si besoin est, pour collecter des documents ou suivre les changements.

Communication par courriel

Des courriels et des rappels seront envoyés à votre nom.nom@mail.mcgill.ca. Selon les politiques de McGill, un courriel envoyé au compte McGill d'un étudiant est considéré comme lu. Veuillez noter que les courriels envoyés au professeur en dehors des heures de bureau communément reconnues (du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, heure de Montréal) pourraient recevoir une réponse uniquement les jours ouvrables suivants. Il est de la responsabilité des étudiants de s'organiser à l'avance afin d'éviter des problèmes de dernière minute. Le respect et la bienséance sont attendus dans toutes les communications avec le professeur.

https://www.mcgill.ca/tls/files/tls/make_your_emails_count.pdf

Enregistrement audio des présentations orales

Veuillez noter que les évaluations orales des étudiants peuvent être enregistrées par le professeur, qui sera la seule personne à avoir accès à ces enregistrements. Les enregistrements seront détruits un an après la fin du cours.

Évaluations du cours sur Mercury

Les évaluations de fin de cours sont l'un des moyens par lesquels McGill s'efforce de maintenir et d'améliorer la qualité des cours et l'expérience d'apprentissage de l'étudiant. Vous serez averti par courriel lorsque les évaluations seront disponibles sur Mercury, le système d'évaluation des cours en ligne. Veuillez noter qu'un nombre minimum de réponses doit être reçu pour que les résultats soient disponibles pour les étudiants.

Langue de soumission

Conformément à la Charte des droits des étudiants de l'Université McGill, les étudiants de ce cours ont le droit de soumettre en anglais ou en français tout travail écrit qui doit être noté. **Ceci ne s'applique pas aux cours dont l'acquisition de la maîtrise d'une langue est l'un des objectifs.**

Centre de bien-être (*Wellness hub*)

En tant qu'instructeur de ce cours, je m'efforce de fournir un environnement d'apprentissage inclusif. Cependant, si vous rencontrez des obstacles à l'apprentissage dans ce cours, n'hésitez pas à en discuter avec moi et le [Student Wellness Hub](#).

Santé mentale

De nombreux étudiants peuvent être confrontés à des problèmes de santé mentale qui peuvent avoir un impact non seulement sur leur réussite scolaire, mais également sur leur capacité à s'épanouir dans notre communauté universitaire. Veuillez demander de l'aide lorsque vous en avez besoin ; de nombreuses [ressources](#) sont disponibles sur le campus, hors campus et en ligne.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

© Les supports de cours générés par l'instructeur (par exemple, les documents, les notes, les résumés, les questions d'examen) sont protégés par la loi et ne peuvent être copiés ou distribués sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit sans l'autorisation explicite de l'instructeur. Notez que les violations du droit d'auteur peuvent faire l'objet d'un suivi par l'Université en vertu du Code de conduite des étudiants et des procédures disciplinaires.



PLAGIAT ET TRICHERIE DANS LES TRAVAUX ACADÉMIQUES

L'UNIVERSITÉ MCGILL VALORISE L'INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE. PAR CONSÉQUENT, TOUS LES ÉTUDIANTS DOIVENT COMPRENDRE LA SIGNIFICATION ET LES CONSÉQUENCES DE LA TRICHERIE, DU PLAGIAT ET DES AUTRES INFRACTIONS ACADÉMIQUES EN VERTU DU [CODE DE CONDUITE DES ÉTUDIANTS](#) ET DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES. VOIR LE GUIDE DE MCGILL SUR L'HONNÊTÉTÉ ACADÉMIQUE POUR [PLUS D'INFORMATIONS](#).

Dans les travaux oraux ou écrits, les dictées, les traductions, les essais, les présentations orales ou écrites, les résumés, les projets, les thèses, les rapports de recherche, etc. :

Qu'est-ce qui n'est pas accepté ?

- Copier ou soumettre tout travail académique qui a été produit par une autre ressource (autre personne ou logiciel (en tout ou en partie)). Permettre à un autre étudiant ou à toute autre personne de fournir des réponses ou de corriger votre travail.
- Permettre à une personne-ressource (locuteur natif, professeur de langue, moniteur, tuteur, étudiant avancé) de produire ou corriger votre travail, traduire des textes écrits vers ou depuis la langue cible ou interpréter/expliquer des exercices de compréhension orale pour vous.
- Remettre un travail écrit ou préparer un travail oral largement inspiré ou copié du travail d'autrui sans clairement mentionner les sources (livres, articles, essais, notes de cours, films, programmes radio, documents audio, Web, etc.) et montrer l'étendue de l'emprunt.
- Présenter pour la notation de tout travail académique (oral ou écrit) pour lequel vous avez déjà reçu des crédits académiques ou présenter le même travail pour la notation plus d'une fois.
- Utiliser un logiciel de traduction ou des sites Web tels que Google Translate pour rédiger une évaluation.

Qu'est-ce qui est acceptable ou recommandé ?

- Consulter des personnes-ressources pour des explications, mais sans recevoir de réponses ou de corrections pour le travail à soumettre.
- Mise en pratique des compétences linguistiques avec des personnes-ressources qualifiées.
- Étudier intelligemment avec d'autres étudiants.
- Partage d'informations au sein des membres de l'équipe travaillant sur un projet de groupe.
- Utiliser vos propres mots, composer vos propres phrases et utiliser des guillemets lorsque vous empruntez au travail de quelqu'un.
- Identifier les sources et documenter les informations et les idées même lorsque le matériel n'est pas directement cité.